

# AVANT-POSTE «BARRAGE RAPIDE » DU PONT SAINT-LOUIS

## Avant-Propos

### La glorieuse défense du Pont Saint-Louis.

Après la Grande Guerre, de nombreuses commissions vont se pencher sur la redéfinition de la défense du territoire, liée notamment à la récupération de l'Alsace-Lorraine annexée.

C'est finalement la Commission de défense des frontières, le 6 novembre 1926, qui, dans son « rapport sur l'organisation défensive des frontières » va lancer les bases d'une fortification nouvelle. Assurant l'inviolabilité de la frontière face à une attaque brusquée, elle doit permettre la mobilisation, la mise sur pied et la concentration de nos armées dans les meilleures conditions.

L'Alsace-Lorraine est bien sûr concernée en premier lieu, mais le Sud-Est, en proie aux revendications fascistes de Mussolini, n'est pas écarté des propositions.

Dans ce but, la fortification des principaux cols et points de passage ainsi qu'un front continu dans l'arrière pays niçois sont les solutions proposées au ministre.

La commission d'organisation des régions fortifiées va alors, quelques années plus tard, mettre en chantier les premiers ouvrages fortifiés. Le barrage rapide de Pont Saint-Louis est alors conçu pour verrouiller dès la période de tension politique le passage frontière de la route Vintimille-Menton. En fermant sa barrière de route et en la défendant sans esprit de recul, il doit ainsi permettre aux équipages d'ouvrages puissants de la ligne principale de résistance (Cap-Martin, Roquebrune..), situés plus en arrière, après Menton, d'occuper leurs postes de combat pour arrêter l'offensive amorcée par les troupes du Duce. Attaqué de vive force par les Italiens et se défendant farouchement malgré la disproportion des moyens, ce minuscule ouvrage fortifié va tenir en échec l'ennemi et apporter à la petite armée des Alpes l'une de ses plus belles pages de gloire.

De la construction de ce micro-ouvrage à la victoire de son petit équipage, ces quelques pages écrites après d'importantes recherches, notamment auprès des derniers survivants, apportent un témoignage neuf et essentiel à l'histoire de la Ligne Maginot Alpine.

*Suite au dossier adressé au général président de la CORF (Commission d'Organisation des Régions Fortifiées) par la délégation locale de Nice, le barrage rapide du Pont Saint-Louis est approuvé par décision ministérielle D.M. 2148-2/4-S du 8 septembre 1930. Les travaux commencent aussitôt.*



*Équipage de l'Avant-Poste du Pont Saint-Louis au 25 juin 1940.*

*De gauche à droite :  
Alpins Guzzi, Cordier,  
Gapon, Sgt Bourgoïn,  
S-Lt Gros, Cal Robert,  
Alpins Chazarin, Pétrillo,  
Lieutaud.*

*La photo a été prise par  
M. Charles LAUGIER,  
le 27 juin 1940, sur les dessus  
de l'ouvrage du Cap Martin.*

*Collection colonel Charles  
GROS.*

Les combats à la frontière italienne furent de courte durée et l'avant-poste du Pont St-Louis put rester fidèle à la devise des troupes de forteresse :

**« On ne passe pas »**

Merci aux auteurs de cette brochure d'avoir montré la volonté de « tenir » qui animait l'équipage de cette casemate dans les derniers jours de juin 1940.

*Nain, le 7 décembre 1994*

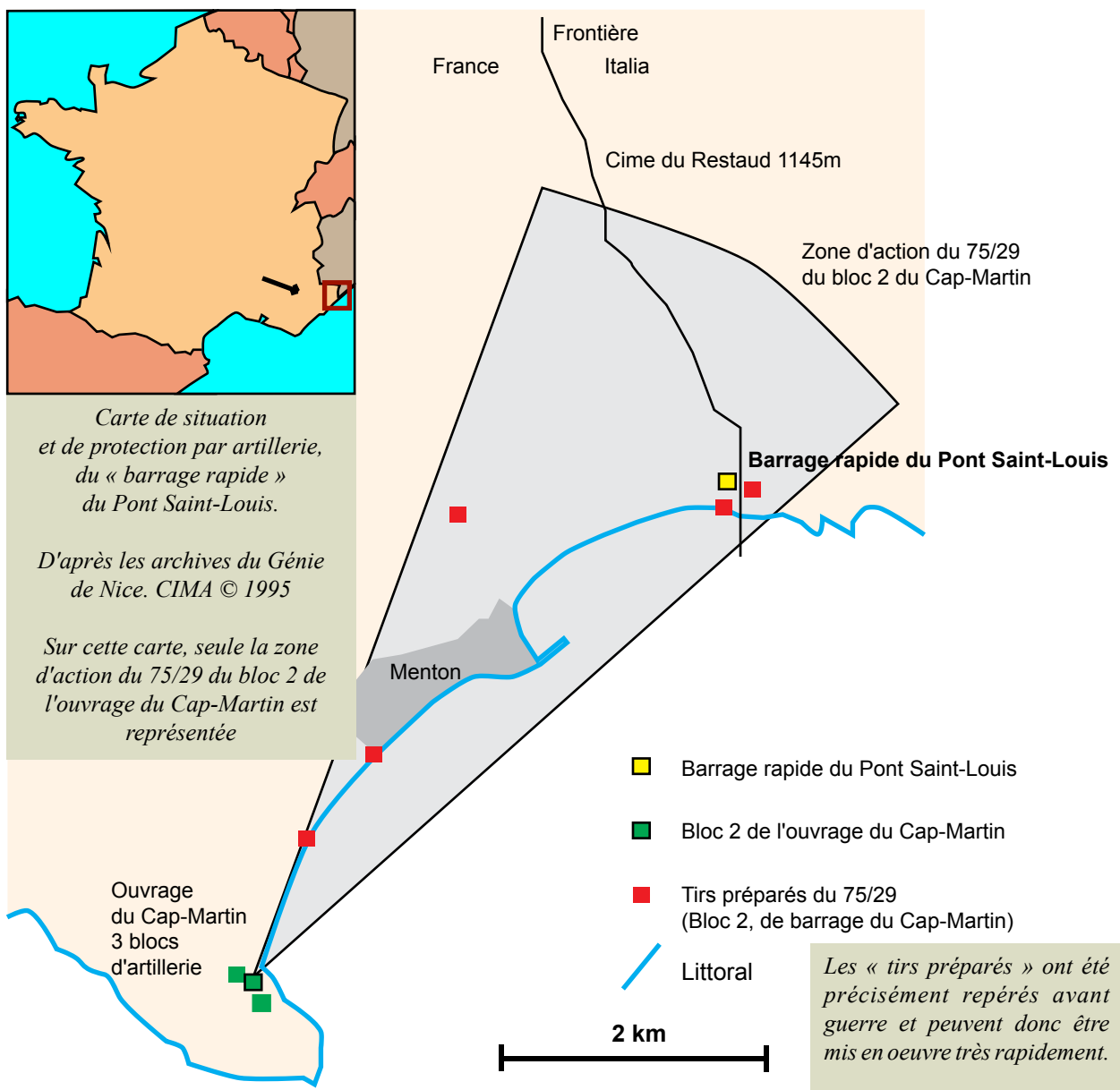
Colonel Charles Gros  
Commandant de l'ouvrage du Pont Saint-Louis  
en juin 1940

*Marseille, le 12/11/1997*

*« Je suis le fils de M Petrillo Nicolas, décédé le 13 juin 1983 (...) J'ai lu votre fascicule sur la défense du Pont Saint Louis. Les souvenirs que mon père me racontait quand j'étais plus jeune sont bien ceux que vous décrivez. Je sais qu'il n'a jamais regretté d'avoir participé à ce combat car il aimait profondément son pays malgré son origine italienne. L'eau était son principal souci et il souffrait de son rationnement. Par un concours de circonstances qui serait trop long à vous raconter, j'ai rencontré M. Chazarin Roger qui était son copain (...)*

*Croyez, Monsieur, que je vous suis reconnaissant pour les recherches et le travail que vous avez fournis. Veuillez... »*

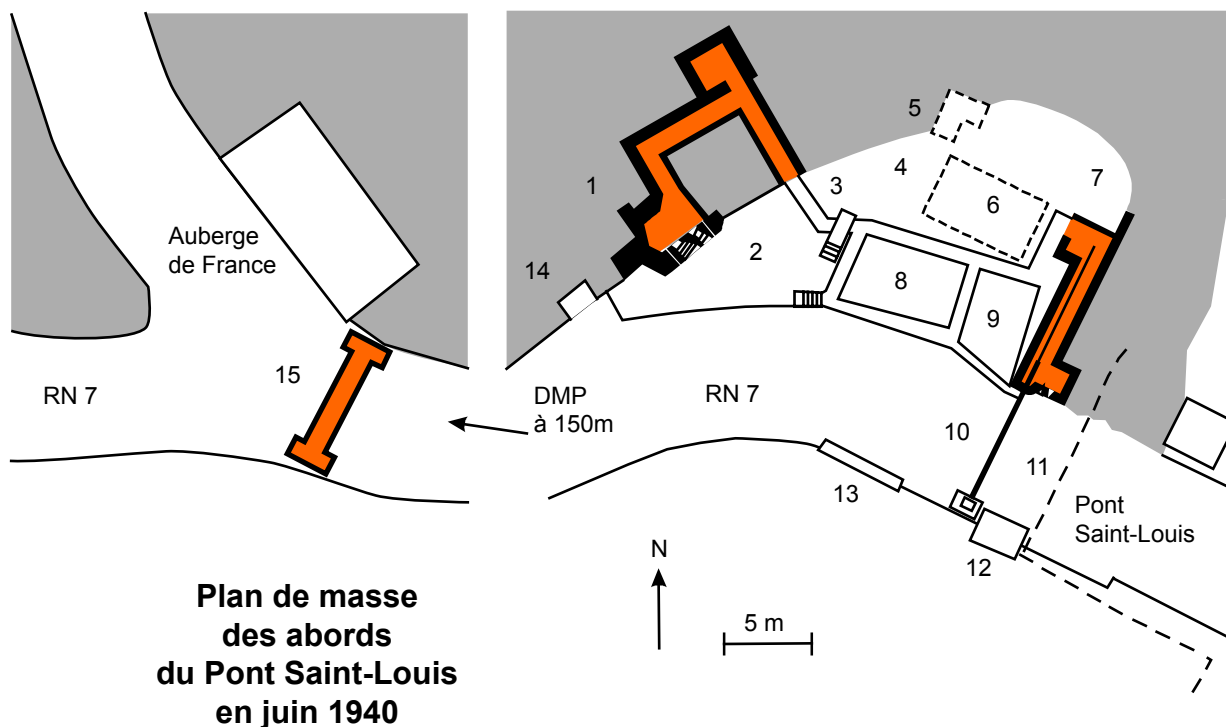
*Petrillo Alain*



## « Barrage rapide » du Pont Saint-Louis

Ce barrage rapide de la frontière franco-italienne est un ensemble indissociable constitué de :

- une barrière antichar
- un blockhaus de défense rapprochée de la barrière
- un DMP (Dispositif de Mine Permanent) pour faire sauter la route menant à Menton
- et, enfin, 5 km en arrière de la barrière, un canon-obusier de 75 mm modèle 29 armant le bloc 2 de l'ouvrage du Cap-Martin et protégeant les avants de la barrière et du blockhaus



**Plan de masse  
des abords  
du Pont Saint-Louis  
en juin 1940**

- 1- Blockhaus
- 2- Terre-plein (1,8 m au dessus du niveau de la route)
- 3- Tranchées avec entrée
- 4- Terre-plein (2,4 m au dessus du niveau de la route)
- 5- Cuisine (emplacement supposé)
- 6- Abri en tôle métro (emplacement supposé)
- 7- Local barrière
  
- 8- Poste des douanes
- 9- Poste de police
- 10- Barrière antichar roulante
- 11- Frontière tracée le 7 mars 1861
  
- 12- Cabane des gendarmes
- 13- Marchand de souvenirs (Revol)
- 14- w.c. publics
- 15- DMP : Dispositif de Mine Permanent (sous la route)

RN 7 : Route Nationale 7

Les abords de l'avant-poste ont été maintes fois modifiés, avant, pendant, et après guerre.

Ce plan de masse et sa maquette sont des reconstitutions réalisées après recoupement de documents d'origines diverses parmi lesquels figurent ceux du colonel Charles Gros.

*Suite à une convention signée à Turin, le 7 mars 1861, entre la France et la Sardaigne, le pont Saint-Louis est totalement situé en territoire italien ; le DMP ne pouvait donc pas faire sauter le pont.*

*Pour ne pas endommager le blockhaus en faisant jouer le DMP, ce dernier ne pouvait pas, non plus, être installé entre la barrière antichar et le blockhaus, ni juste après le blockhaus.*



Maquette Raymond Cima © 2002



*Ci-contre : Pont Saint-Louis (avant 1940) vu de la casemate  
Collection Roger MARCEL*

*On remarque, bien visible dans la partie droite de la photo, le bloc de béton d'ancrage de la barrière antichar.*

*Aux dires du colonel Gros, en 1940 le mur situé derrière ce bloc de béton avait été abaissé et, à la place du marchand de souvenirs, une cabane avait été construite, pour la gendarmerie.*

*Ci-dessous : les abords, côté français, du Pont Saint-Louis en 2013.*

*L'intérêt de cette photo réside dans le fait qu'elle montre la construction maçonnée, en arches, réalisée après guerre pour élargir la route frontière. Sous l'arche centrale, la différence de ton du béton montre que la largeur du point a été quasiment doublée.*

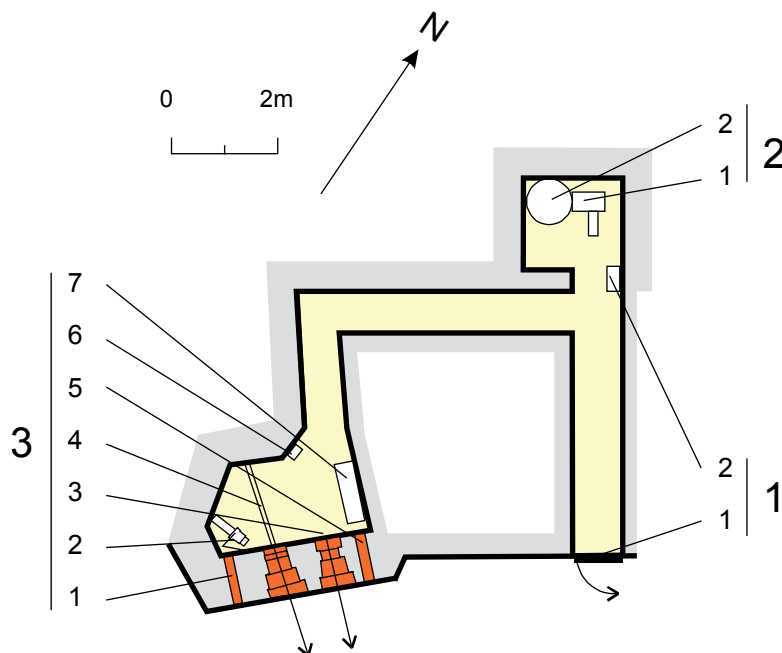
*Seul le triangle, pointe en bas délimitant la frontière pour les bateaux, est encore en place.*

*Photo CIMA*



## L'ouvrage bétonné du Pont Saint-Louis n'est qu'une simple petite casemate

- 1- Entrée
  - 1. Porte blindée type 1 ter
  - 2. Dispositif de mise à feu du DMP
  
- 2- Salle de neutralisation/ventilation
  - 1. Ventilateur type B
  - 2. Filtre
  
- 3- Casemate
  - 1. Goulotte à grenades
  - 2. Jumelage de mitrailleuses en position d'effacement
  - 3. Créneau pour FM
  - 4. Rail aérien du canon de 37 mm
  - 5. Entrée de l'antenne radio
  - 6. Grille de ventilation
  - 7. Casier pour 150 coups de 37 mm



*Blockhaus de l'Avant-Poste  
D'après les archives du Génie de Nice. CIMA © 1995*

L'intérieur de la casemate du Pont Saint-Louis peut être sommairement décrit en quelques lignes et nous allons en laisser le soin au sous-lieutenant Louis Roman, officier des transmissions du 96<sup>e</sup> BAF en 1940 et, un temps, pressenti pour prendre le commandement du « barrage-rapide ». Son étude est aussi nette que cinglante !

On y entre par une porte blindée étanche de type 1 ter, à deux vantaux superposés, dont la partie supérieure est percée d'un créneau pour FM. **« Intérieurement, l'ouvrage est mal conçu. Il est trop exigü et, à proprement parler, inhabitable. (...) Après un coude, le couloir oblique franchement vers la gauche et se poursuit encore pendant quatre mètres. Au bout s'ouvre la chambre de tir, plus haute d'une vingtaine de centimètres, longue de trois mètres, large de deux ».**

*L'Avant-Poste en 2013. Vue prise depuis la frontière. La porte, cas exceptionnel, fait face à l'Italie.  
Photo CIMA*



« Au coude est taillée une petite salle voûtée, de dimensions à peu près identiques (2,25x2,25), mais haute de trois mètres. On y trouve de tout et l'ensemble donne l'impression d'un étalage de bric-à-brac. C'est en principe la centrale de ventilation. Elle comprend une seule boîte filtrante pour le régime gazé, avec by-pass pour le régime normal, et une espèce de bicyclette sans roues qui, au moyen d'un ventilateur, assure l'aération, la surpression et le filtrage de l'air. Le tout est peint en rouge, bien visible. Mais faute de place on a entassé là tous les vivres de réserve, le pain dans ses grandes boîtes de fer hermétiquement closes, le café, le sucre, le vin, etc... Juché sur la pyramide un fourneau à pétrole, qui doit permettre de manger chaud. »

« L'ensemble se complète par des caisses de munitions, d'artifices de signalisation VB qu'on lance par le créneau de porte, et d'outils du Génie (...) »

« Le constructeur de l'ouvrage, quand il eut dessiné les plans, n'eut que trois oublis, mais de taille. Il n'y a ni citerne, ni latrines, pas davantage d'issue de secours, ce qui ne laisse aux occupants aucun doute sur leur sort. »

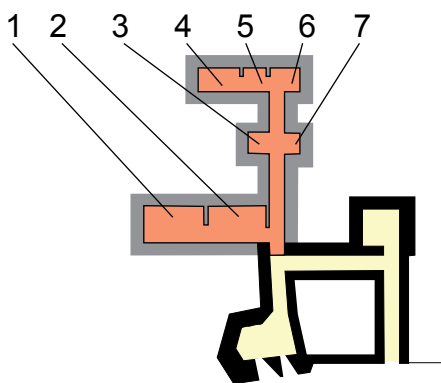
« Toujours dans la salle voûtée, on parvient encore à loger deux fûts métalliques, en tout 100 litres d'eau, la seule ressource. »

« Quant à l'absence de latrines, les reclus doivent y suppléer par des procédés de fortune. Ce ne sont pas les moindres des maux qu'ils endurent. (...) ! »

Les conditions de vie paraissent dures mais il faut rappeler que, dans le principe de défense de 1940, les équipages d'Avant-Postes sont prévus pour combattre à l'extérieur. L'abri à l'épreuve n'est à utiliser qu'occasionnellement, en cas d'encercllement ou de bombardement.

Cependant ce « principe », valable à 1 km de la frontière comme au Pilon ou à Pierre-Pointue par exemple, peut difficilement être appliqué à 50 m de l'ennemi !

C'est pourtant ainsi confinés dans cette petite casemate qu'en juin 1940 neuf hommes vont remplir leur mission, sans défaillance.



- 1- Trois lits à deux étages (6 couchages)
- 2- Cuisine
- 3- 240 Boulets de rupture pour antichar de 37 mm
- 4- 1500 GE
- 5- 24000 Cartouches
- 6- 240 Grenades
- 7- Local transmissions et santé.

D'après les archives du SHAT  
CIMA © 1995

Projet d'extension, du 29 juin 1938, suite à une demande du général Magnien considérant que les locaux étaient vraiment trop exigus.

Le 3 février 1939, sous le N°116 S/3, le général René Magnien, commandant l'artillerie du SFAM, écrit au général commandant le SFAM:

« J'ai demandé, il y a un an, que des mesures soient prises pour permettre à la garnison de l'ouvrage du Pont St-Louis de dormir par roulement si elle devait rester en alerte pendant plusieurs jours dans l'ouvrage.

Une étude relative à la construction d'un alvéole a été faite mais rien n'a encore été réalisé.

Il semble qu'en attendant on pourrait envisager l'installation, aux points appropriés de l'ouvrage, de 3 paires de crochets permettant l'installation de 3 hamacs... »



*Galerie, vue depuis la porte d'entrée.*

*Sous la voûte on peut observer le crochet de fixation d'un hamac dont la mise en place a été demandée par le Général Magnien en 1939.*

*La gaine, à gauche, est celle du téléphone relié à l'ouvrage du Cap-Martin.*

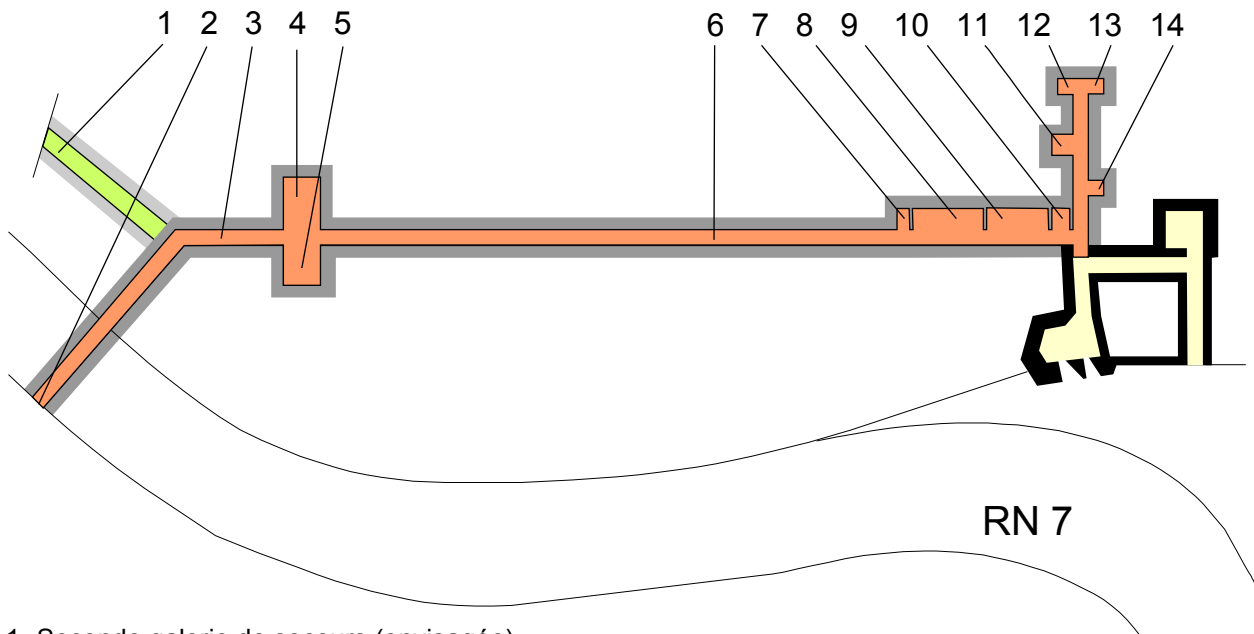
*Tout en haut de la photo on remarque la présence d'une fissure récente causée par un mouvement du sol ayant contraint la municipalité de Menton à interdire l'accès à l'ouvrage.*

*Photo CIMA 2013*

Plan d'extension des locaux souterrains.

Ce projet est approuvé par décision ministérielle 2115 L/4S du 14-3-40.

Vue la date d'approbation du plan, cette extension n'aura pas le temps d'être réalisée avant l'entrée en guerre de l'Italie.



- 1- Seconde galerie de secours (envisagée)
- 2- Issue de secours dans le mur de soutènement de la RN 7
- 3- Galerie en rampe de 0,024 m/m
- 4- Centrale électrogène
- 5- Ventilateur supplémentaire

- 6- Galerie en rampe de 0,03 m/m
- 7- Services de santé et des transmissions
- 8- Dortoir pour 8 hommes
- 9- Cuisine
- 10- wc
- 11- 1500 GE
- 12- 24000 cartouches
- 13- 240 grenades
- 14- 240 boulets de rupture pour antichar de 37 mm

*D'après les archives du Génie de Nice  
CIMA © 1995*